

MJC LAUTREC – 2017/2018

Règlement ROLLER & HOCKEY ROLLER

Adhérent de la MJC activité ROLLER et HOCKEY ROLLER

La pratique de l'activité roller et hockey roller est soumise à l'adhésion de la MJC de Lautrec et au respect du règlement intérieur de la MJC de Lautrec pour l'activité roller .

POUR PRATIQUER LE ROLLER IL EST INDISPENSABLE D'UTILISER :

CASQUE, PROTEGE POIGNETS, COUDIERES, GENOUILLIERES,

POUR PRATIQUER LE HOKEY/ROLLER IL EST INDISPENSABLE D'UTILISER

les mêmes protections que le roller plus le : **CASQUE HOCKEY et PROTEGE TIBIA.**

- * LE NON RESPECT DE CES REGLES DEGAGE LA MJC de LAUTREC DE TOUTES . RESPONSABILITÉ.
- * LE NON RESPECT DE CES REGLES DEGAGE LA MJC DE LA GARANTIE ASSOCIATIVE QUI COUVRE CHAQUE ADHERENT PENDANT L'ACTIVITE, POUR TOUT ACCIDENT MAJEUR..
- * LE NON RESPECT DE CES REGLES PEUT ENTRAINER L'EXCLUSION DU COURS SANS DEDOMMAGEMENT.
- * LE NON RESPECT DE CES REGLES ENGAGE LA RESPONSABILITÉ DE L'ADHERENT



Coupon Bureau MJC

Confirmation adhésion au règlement Roller et Hockey Roller Saison 2017 – 2018

NOM :

PRENOM :

Adhérent majeur : J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la MJC de Lautrec concernant la pratique du roller et hockey roller, m'engage à le respecter.

Adhérent mineur je soussigné Mme Mr _____ représentant légal de l'adhérent, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la MJC de Lautrec concernant la pratique du roller ou hockey roller et nous nous engageons à le respecter.

Adhérent inscrit à l'atelier : Roller : Hockey sur Roller .

Faire précéder la signature de la mention (*Lu et approuvé*)